

**distillerie St Maximin enquête publique avis défavorable**

De: "nicolas payan-dedominici" <payan83@gmail.com>

07/01/2019 13:16

À: abt-saint-maximin-epvar@administrations83.net

Pièces jointes: courrier payan distillerie.pdf (252,7 ko);

---

Veillez trouver ci joint copie du courrier que je vous ai adressé ce jour et qui donne un avis défavorable au projet de traitement d'effluents viticoles sur la commune de St Maximin

Le 07 janvier 2019

Nicolas PAYAN  
2367 avenue de mazargues  
13008 Marseille  
[Payan83@gmail.com](mailto:Payan83@gmail.com)  
06 59 64 82 96  
Maison située au 208 allée des fauvelles  
Saint Maximin

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous adresse ce courrier concernant **l'enquête publique ouverte du 19 décembre 2018 au 22 janvier 2019 dans le but d'implanter et d'exploiter des installations de traitement d'effluents vinicoles sur le site de la distillerie , route de Barjols, à Saint Maximin La Sainte Baume.**

Je possède une maison à St Maximin au 208 Allée des fauvelles et je souhaite vous informer de mon opposition à ce projet afin **que vous puissiez intégrer mon avis au registre de votre enquête.**

J'ai vécu à St Maximin pendant plus de 20 ans et je vis aujourd'hui sur Marseille. J'ai acheté le terrain en 2000 sur lequel j'ai bâti cette maison et à cette époque la distillerie fonctionnait encore. Nous subissions alors une pollution olfactive importante dès la moindre présence de mistral ou tramontane (vent Nord et vent Ouest). Or ce sont les vents dominants sur la commune et en Provence.

A cette époque (jusqu'en 2004 de mémoire) la distillerie ne fonctionnait que par campagnes de traitement mais les odeurs étaient irrespirables sur les quartiers de régalette, rebubéou et l'auvière sans parler des proliférations de mouches.

Face à ce problème, de nombreuses actions ont été menées à cette époque et ont conduit à l'arrêt des émissions de fumées.

Depuis 15 ans les PLU ont évolués et cette zone s'est densifiée en matière d'habitation, et ce quartier est devenu la principale zone d'habitation de Saint Maximin (il suffit de regarder l'implantation des maisons sur google Map), ce sont donc plusieurs milliers de personnes qui vont subir ces désagréments, ce n'est pas tolérable.

Ces nuisances olfactives les saint maximinois les ont subies pendant des décennies mais à cette époque nous étions moins de 10 000 habitants. Aujourd'hui il n'est pas acceptable que 18000 Saint Maximinois subissent ces nuisances et voient leurs biens dépréciés du jour au lendemain.

Je suis donc « défavorable » à ce projet pour les raisons suivantes :

❖ nuisances olfactives à proximité et suivant l'orientation du vent vers différents quartiers de notre ville

❖ menaces environnementales liées :

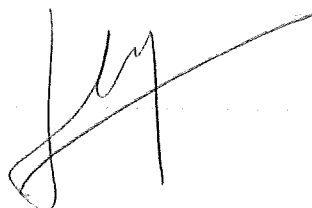
aux rejets gazeux (composition chimique des fumées)

aux rejets liquides (rejets d'effluents dans les ruisseaux à proximité)

Aux rejets solides (épandage de boues).

Vous trouverez ci-après une carte qui permet de visualiser l'impact de la pollution olfactive liée à l'exploitation de la distillerie suivant mes propres constatations faites dans les années 2000.

En vous remerciant pour la prise en compte de mes remarques dans votre enquête  
Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.



**Zone Impactée par la pollution olfactive compte tenu des vents dominants**

